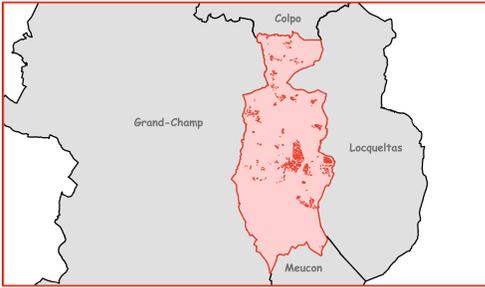


PLAN LOCAL D'URBANISME



6.1.a. Plan des servitudes au 1 / 6 500e



Approbation
Vu pour être annexé à la délibération
du CM du 27 02 2025.
Le Maire,

Légende :

- AC1 : Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AR6 : Servitude aux abords des champs de tir
Camp de Meucon
- AS1 : Servitude de protection des eaux potables
Captages de Locmèren des Prés, Ty Glas et Coulac - Grand-Champ (PPR)
Captages de Granuhac et Cadual - Meucon (PPE)
- I4 : Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- T4 : Servitude aéronautique de balisage
T5 : Servitude aéronautique de dégagement
Aérodrome de Vannes-Meucon
- T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement
(Concerne tout le territoire communal, pas de trame spécifique)

Cadastre et fond de plan :

- Bâti dur
- Bâti léger

MH1* : Château de Coët-Candec inscrit MH par arrêté du 8 mai 1939

